

Missions

La mission consiste à enseigner la plomberie (installations sanitaires et thermiques des bâtiments) dans un lycée professionnel public de l'académie de Paris pour une durée déterminée.

Comme tous les professeurs et personnels d'éducation, le professeur d'installations sanitaires et thermiques concourt à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de l'apprentissage des élèves de la voie professionnelle et leur suivi est une des missions de professeur en peinture-revêtements.

Activités principales

- Concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation dans le respect du référentiel du diplôme professionnel
- Transmettre les savoir-faire et savoirs associés décrits dans le référentiel du diplôme
- Suivre les acquis des élèves
- Assurer un suivi personnalisé de chaque élève en lien avec ses représentants légaux et l'accompagner dans son projet d'orientation
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe

Compétences requises

- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Maîtriser les savoirs professionnels et leur didactique
- Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Évaluer les compétences dans le cadre du contrôle en cours de formation

Profil requis

- Professionnel qualifié en installations sanitaires et thermiques, possédant une expérience professionnelle de 2 années minimum et/ou une certification professionnelle de niveau 5 minimum (bac + 2)

Rémunération

Base de rémunération :
entre 2 000 et 3 000 € brut/mois
selon le niveau de diplôme
et l'expérience professionnelle

Durée

Contrat à durée déterminée
pouvant aller jusqu'à 12 mois

Pour un temps plein
l'enseignement devant élèves est de 18 h
S'y ajoutent le temps de suivi,
préparation et correction

Pour candidater :

Veuillez déposer votre CV, lettre de motivation et diplômes au format pdf. sur l'application Acloé : <https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat>

La discipline à renseigner sur la plateforme est Plombier, installateur sanitaire et thermique dans la rubrique BTP.

Pour consulter les référentiels de diplôme professionnels, vous pouvez vous rendre sur : eduscol.education.fr